



**FICHE DE FONCTION**

**Chargé de mission  
« Référent 2<sup>ème</sup> ligne »  
du CRA Champagne-Ardenne**

**Référence :**

Version : 1

Date d'application :

Page : 1/3

<b>Diffusion</b>	<b>Rédacteur(s)</b>	<b>Vérificateur(s)</b>	<b>Approbateur</b>
Comité de Direction / RQ / DRH	TM	AN	LD

**MISSIONS**

La création du poste de chargé de mission « référent des acteurs de 2<sup>ème</sup> ligne » au CRA Champagne doit permettre un repositionnement du CRA dans son rôle de 3<sup>ème</sup> ligne. Ses missions principales consistent à :

- Veiller à l'application des critères de répartition des demandes de diagnostic, entre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes et les rendre lisibles
- Favoriser le développement de compétences dans le repérage des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) de la 2<sup>o</sup> ligne
- Favoriser la capacité à poser un diagnostic de TSA dans le respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la 2<sup>ème</sup> ligne
- Capitaliser les bonnes pratiques et les partager
- Permettre aux personnes d'accéder à un diagnostic de qualité le plus rapidement possible

**DESCRIPTION DES ACTIVITES**

**Opérationnalité des critères de répartition entre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes :**

- Veiller à l'application des critères de répartition des demandes de diagnostic entre les acteurs de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes pour les enfants/adolescents et les adultes
- Assurer la communication sur les critères de répartition auprès des partenaires
- Suivre les orientations pour une demande de diagnostic vers les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes
- Réaliser une cartographie des acteurs de 2<sup>ème</sup> ligne, en lien avec le pôle documentation du CRA
- Assurer la coordination avec les acteurs de la 2<sup>ème</sup> ligne autour de la situation des personnes, dans le respect du cadre légal « partage d'informations à caractère secret »
- Articuler les actions du CRA Champagne-Ardenne ayant trait à la thématique « 2<sup>ème</sup> ligne »
- Piloter des actions en lien avec les pôles du CRA et les évaluer

**Montée en compétences des acteurs de 2<sup>ème</sup> ligne :**

- Assurer des actions de sensibilisation/formation aux et 2<sup>ème</sup> ligne
- En lien avec les autorités de tarification et de contrôle, recenser les besoins des différents acteurs de 2<sup>ème</sup> ligne et appuyer l'ingénierie des actions de formations et/ou des réunions cliniques par le CRA, en prenant en compte les réponses sur le territoire (ex: organismes habilités CNIA, DU autisme, etc.)
- Apporter une expertise-conseil auprès des acteurs, dans la réalisation des évaluations diagnostiques et fonctionnelles et la prise en main des outils

- Favoriser l'évolution des pratiques suivant les RBPP de la HAS

**Partage des bonnes pratiques aux niveaux régional et national :**

- Créer un ou plusieurs réseaux de 2<sup>ème</sup> ligne sur le territoire Champagne-Ardenne et les animer
- Faire le lien avec le plan territorial de santé mentale du Grand Est
- En lien avec les CRA Alsace et Lorraine, organiser des actions avec les acteurs du Grand Est pour partager les pratiques
- Contribuer à l'animation régionale format Grand Est, des professionnels de la 2<sup>ème</sup> ligne (structures et libéraux) avec les 2 autres CRA via la mise en place de journées régionales annuelles, de groupes de travail, ateliers ....
- Contribuer aux actions de formation et à l'ingénierie des programmes de sensibilisations/formations avec le GNCRA et les autres acteurs de la formation
- Participer à une harmonisation nationale des pratiques, au sein du GNCRA

**Facilitation de l'accès à un diagnostic:**

- Informer les personnes sur l'accès aux évaluations diagnostiques et fonctionnelles
- Apprécier la situation pour évaluer si le diagnostic relève de la 3<sup>ème</sup> ligne (cas complexe)
- Réorienter les personnes, le cas échéant, vers la 2<sup>ème</sup> ligne
- Faciliter l'interface entre les familles, les personnes concernées, la 1<sup>ère</sup> ligne, les structures de 2<sup>ème</sup> ligne et le CRA

**Rendre compte de ses activités**

- Assurer le reporting et rendre compte de l'évaluation des actions aux instances du CRA CA (COS, Codir)

**SPECIFICITES DU POSTE**

Qualifications requises : être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou 7, en psychologie, travail social, santé...

Expériences souhaitées : expertise dans le domaine de l'autisme, dans le secteur sanitaire ou le secteur médico-social

Connaissances requises :

- Maitriser les politiques publiques dans le domaine de la santé mentale et de l'action sociale et médico-sociale et plus particulièrement celles sur les TSA et savoir les mettre en œuvre ; connaître les institutions et dispositifs s'y afférant
- Avoir une expertise dans le domaine de l'autisme chez les enfants et les adultes, avec et sans déficience intellectuelle
- Connaître les outils d'évaluation diagnostique et fonctionnelle spécifiques
- Savoir créer et animer un réseau, développer des partenariats
- Savoir fédérer une équipe projet et coordonner ses actions
- Connaître l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique
- Savoir formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Savoir évaluer son action
- Maitriser l'outil informatique et savoir utiliser des indicateurs de pilotage

Qualités requises :

- Savoir innover, prendre des initiatives et des responsabilités, être force de proposition, avoir des capacités d'adaptation
- Être capable de s'organiser, gérer des priorités et à respecter des délais
- Être capable d'animer un groupe et d'intervenir
- Savoir travailler en équipe, avoir le sens de la diplomatie
- Être rigoureux et persévérant
- Avoir un esprit d'ouverture et des capacités pédagogiques
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
- Avoir des capacités rédactionnelles

**POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION ET RELATIONS EXTERNES**

Liaisons hiérarchiques : Le Directeur du CREAM Grand Est

Principales liaisons fonctionnelles :

- Les membres du comité de direction du CRA Champagne-Ardenne
- Les professionnels des équipes du CRA Champagne-Ardenne
- Les acteurs des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes
- Les partenaires institutionnels départementaux, régionaux et nationaux